

De l'urgence d'un plan national alcool et de la prépondérance des données scientifiques pour la santé des citoyens

Suite aux propos du Président de la République française, le jeudi 22 février 2018, il est impérieux de recentrer les débats autour des vrais enjeux de santé publique, dont l'information scientifique des **conséquences de la consommation d'alcool** (vin compris) et la **prévention** forment la pierre angulaire. Ils ne visent pas à une quelconque diabolisation du vin, mais à une communication des informations que le consommateur est en droit d'attendre.

Il faut rappeler dans un premier temps que l'alcool est une **substance psychoactive** licite et que, comme toute drogue, il procure du plaisir, mais est aussi responsable, après un usage chronique, d'une **perte de contrôle de la consommation** et d'un usage compulsif maintenu en dépit de tous les dommages pour le buveur vulnérable et son entourage. Les études épidémiologiques sur de grandes cohortes indiquent que la prévalence du mésusage d'alcool et de l'alcoolodépendance est élevée, allant d'environ 15 % sur les 12 derniers mois à 30 % sur la vie entière (1).

Mais il est essentiel de ne pas tout ramener au problème de la dépendance : une grande partie des dommages est liée au **mésusage** et aux **comportements à risque**, dont l'alcool au volant et le binge drinking chez les jeunes sont un bon exemple.

L'alcool est un carcinogène, un toxique, un perturbateur endocrinien et même l'un des meilleurs neurotoxiques, surtout pendant le développement et la maturation du cerveau. Une étude française publiée en 2015 (2) présente l'alcool comme **l'une des toutes premières causes d'hospitalisation**, ce qui n'est pas étonnant puisque l'alcool est impliqué directement ou indirectement selon l'Organisation Mondiale de la Santé dans plus de **60 maladies** voire 200 si l'on prend en compte tous les dommages comme les blessures (3). Les coûts sociaux, incluant les coûts médicaux et judiciaires, ont été estimés à 120 milliards d'euros (4), à mettre en regard du chiffre d'affaires de la filière vitivinicole : 31 milliards d'euros en 2014 (5). La dernière étude française sur la mortalité annuelle liée à l'alcool nous apprend qu'environ **1 100 décès sont liés à la consommation quotidienne de 1 à 1,5 verre** de boisson alcoolisée (6). Le message "boire midi et soir" n'est sûrement pas un bon message de santé publique.

Rappelons que les experts de l'avis relatif à l'évolution du discours public en matière de consommation d'alcool en France (7) "considèrent que la présence d'un risque sanitaire, même pour des consommations faibles et modérées, implique que l'avertissement sanitaire actuel (l'abus d'alcool est dangereux pour la santé) soit remplacé par un message signifiant que **toute consommation d'alcool est à risque pour la santé**".

La Cour des Comptes a rappelé récemment dans son rapport "Les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool" (8) que la tolérance vis-à-vis de la consommation d'alcool explique, pour une large part, la difficulté à définir et à mettre en œuvre dans la durée une **politique intégrée de santé et de sécurité**. Cette tolérance ou moindre tempérance dont fait preuve notre pays a même été montrée avoir des répercussions sur la priorité de la recherche sur l'alcool et nous place lanterne rouge au niveau mondial (9).

La **loi Evin** sans cesse détricotée et non respectée ne sera pas rétablie dans son esprit originel pendant le mandat présidentiel. C'est certainement une très bonne nouvelle pour le lobby du vin,

mais un très mauvais signal pour la santé publique dans un contexte scientifique où il est démontré que l'exposition à l'alcool (publicités, films, réseaux sociaux) est un facteur de risque, notamment dans le comportement de binge drinking chez les jeunes (10, 11, 12). La dernière version édulcorée de la loi Evin (2015) ne semble pas protéger efficacement les jeunes de l'exposition à la publicité sur l'alcool en France : la **majorité des lycéens** ont déclaré avoir été **exposés au moins une fois par mois** à des publicités et, en ce qui concerne les dernières annonces, 27,8 % se souviennent du type de boisson, 18,2 % de la marque et 13 % pensent avoir bu après avoir vu la publicité (13).

Concernant la différenciation selon les types de boisson, elle ne repose sur **aucun fondement solide**. Une politique de santé publique ne saurait exonérer aucun type de boisson dès lors qu'elle contient de l'alcool et que cette politique considère les dernières données scientifiques tenant compte des facteurs confondants (14). La différenciation des types de boisson au niveau de la taxation n'est pas non plus justifiée.

Nous demandons les moyens et la mise en place d'une politique de lutte contre l'ensemble des dommages liés à la consommation d'alcool. Cela nécessite un **plan national alcool** (PNA) ambitieux visant à développer la prévention, l'information scientifique, les soins, l'enseignement et la recherche. Pour que cette lutte soit à la hauteur des dommages induits, il faudra certainement à l'instar du plan national de réduction du tabagisme (PNRT) affecter le **produit des taxes alcool** à ce plan.

1 – Grant BF, Goldstein RB, Saha TD, Chou SP, Jung J, Zhang H, Pickering RP, Ruan WJ, Smith SM, Huang B, Hasin DS. Epidemiology of DSM-5 alcohol use disorder: results from the National epidemiologic survey on alcohol and related conditions III. JAMA Psychiatry. 2015 Aug;72(8):757-66. doi: 10.1001/jamapsychiatry.2015.0584.

2 – Paille F, Reynaud M. L'alcool, une des toutes premières causes d'hospitalisation en France. Bull Epidémiol Hebd. 2015;(24-25):440-9. http://www.invs.sante.fr/beh/2015/24-25/2015_24-25_1.html.

3 – OMS, Alcohol Fact sheet, Updated January 2015, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs349/en/>.

4 – Kopp P. Le coût social des drogues en France. Saint-Denis La Plaine : OFDT, 2015.

5 – Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique. Economie de la filière vitivinicole française. Chiffres-clés 2016 de la viticulture en France. CNIV, 2017.

6 – Guérin S, Laplanche A, Dunant A, Hill C. Alcohol-attributable mortality in France. Eur J Public Health. 2013 Aug;23(4):588-93. doi: 10.1093/eurpub/ckt015.

7 – Santé publique France, Institut National du Cancer. Avis d'experts relatif à l'évolution du discours public en matière de consommation d'alcool en France. Saint-Maurice : SPF, 2017.

8 – Cour des Comptes. Les politiques de lutte contre les consommations nocives d'alcool. Paris : CC, juin 2016.

9 – Savic M, Room R. Differences in alcohol-related research publication output between countries: a manifestation of societal concern? Eur Addict Res. 2014;20(6):319-23. doi: 10.1159/000363230.

10 – Hanewinkel R, Sargent JD, Poelen EA, Scholte R, Florek E, Sweeting H, Hunt K, Karlsdottir S, Jonsson SH, Mathis F, Faggiano F, Morgenstern M. Alcohol consumption in movies and adolescent binge drinking in 6 European countries. Pediatrics. 2012 Apr;129(4):709-20.

11 – Morgenstern M, Sargent JD, Sweeting H, Faggiano F, Mathis F, Hanewinkel R. Favourite alcohol advertisements and binge drinking among adolescents: a cross-cultural cohort study. Addiction. 2014 Dec;109(12):2005-15. doi: 10.1111/add.12667.

12 – de Bruijn A, Tanghe J, de Leeuw R, Engels R, Anderson P, Beccaria F, Bujalski M, Celata C, Gosselt J, Schreckenber D, Słodownik L, Wothge J, van Dalen W. European longitudinal study on the relationship between adolescents' alcohol marketing exposure and alcohol use. Addiction. 2016 Oct;111(10):1774-83. doi: 10.1111/add.13455.

13 – Gallopel-Morvan K, Spilka S, Mutatayi C, Rigaud A, Lecas F, Beck F. France's Évin Law on the control of alcohol advertising: content, effectiveness and limitations. Addiction. 2017 Jan;112(Suppl 1):86-93. doi: 10.1111/add.13431.

14 – Stockwell T, Zhao J, Panwar S, Roemer A, Naimi T, Chikritzhs T. Do "moderate" drinkers have reduced mortality risk? A systematic review and meta-analysis of alcohol consumption and all-cause mortality. J Stud Alcohol Drugs. 2016 Mar;77(2):185-98.

Contact

Pr Mickaël NAASSILA, Président de la Société Française d'Alcoologie – sfa@larbredecomm.fr

La Société Française d'Alcoologie – www.sfalcoologie.asso.fr – est une société savante œuvrant pour le développement de la prévention et la prise en charge des troubles liés à l'alcool.